

LOTO DU PATRIMOINE 2026

LES 5 SITES DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉGION AQUITAINE DÉVOILÉS !

www.missionbern.fr



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGATION AQUITAINE

Adresse
66 rue de l'Abbé de l'Épée
33000 Bordeaux

Téléphone
05 57 300 800

Mail
aquitaine@fondation-patrimoine.org

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 [fondationdupatrimoineaquitaine](https://www.facebook.com/fondationdupatrimoineaquitaine)

 [@fondationdupatrimoineaquitaine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoineaquitaine)

 [@Fondation du patrimoine Aquitaine](https://twitter.com/Fondation_du_patrimoine_Aquitaine)

Château de Bonaguil à Saint-Front-sur-Lémance © Déclic & Décolle | Château Dentomas à Lévigacq © Asmé Architecte
Château de Salles © Hedelineph | Eglise Saint-Jean à Vergt © Erland Devienne
Eglise Notre-Dame à Sarrance © My Photo Agency Jeremy Chamot Rossi

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, est heureuse de dévoiler les 5 sites départementaux de l'Aquitaine sélectionnés en 2026 (100 projets au total en France métropolitaine et collectivités d'outre-mer). Ils bénéficieront du soutien financier de la neuvième édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine, lancée ce jour par FDJ UNITED.

Cette 9^e édition met à l'honneur des sites témoins de la diversité des époques, des styles et des usages du patrimoine français. Du roman à l'industriel, du moulin au château, chacun incarne l'histoire et l'identité de son territoire. La Mission Patrimoine a un impact significatif sur le développement et la revitalisation des territoires. Les projets soutenus permettent de créer des emplois et d'attirer des visiteurs et des touristes. Des collectes de dons et de mécénats accompagnent certains projets pour mobiliser la société civile autour de la sauvegarde de ce patrimoine.

Depuis la première édition en 2018, **la Mission Patrimoine a aidé plus de 1 080 sites pour leurs travaux de restauration. Aujourd'hui, plus de 70 % des projets sélectionnés sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être** : 266 chantiers en cours et 537 terminés. Les autres projets vont voir leurs travaux prochainement lancés.

Les 5 sites départementaux de la Mission Patrimoine 2026 en Aquitaine sont :

- ▶ **l'église Saint-Jean à Vergt (Dordogne)**
- ▶ **le château de Salles (Gironde)**
- ▶ **le château Dentomas à Lévigacq (Landes)**
- ▶ **le château de Bonaguil à Saint-Front-sur-Lémance (Lot-et-Garonne)**
- ▶ **l'église Notre-Dame à Sarrance (Pyrénées-Atlantiques)**

Le détail des projets se trouve en pages suivantes.

Retrouvez toutes les informations concernant la Mission Patrimoine à la fin de ce dossier.

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégué Départemental Gironde
M. CHRISTIAN TILLEAU

Téléphone
06 17 71 47 24

Mail
christian.tilleau@fondation-patrimoine.org

GIRONDE

CHÂTEAU DE SALLES

La commune souhaite sauver ce château seigneurial du XVII^{ème} siècle et le transformer en un lieu vivant dédié à la culture, aux associations et à la vie municipale.

Propriétaire : Commune de Salles

Nombre d'habitants : 8 208

Territoire : Val de l'Eyre

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



© Hedelineph

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Construit entre 1657 et 1659 par la famille De Pontac, le château de Salles est une élégante chartreuse en pierre locale de falun, remarquable par son architecture symétrique, son escalier monumental et ses importantes caves voûtées. Implanté en surplomb de la Leyre, il bénéficie d'un cadre paysager remarquable. Malgré l'absence de protection, le château a conservé une grande partie de son intégrité, ainsi que sa cour et son jardin, encore conformes au cadastre napoléonien de 1841. Acquis par la commune de Salles en 2022, il fait depuis l'objet de premières mesures de sauvegarde. Témoin précieux de l'histoire locale, il constitue un élément fort de l'identité de la commune.

PROJET DE VALORISATION

Situé près du centre-ville, le château a vocation à accueillir des activités municipales, sans usage commercial, en cohérence avec la croissance démographique de la commune. Le projet prévoit l'installation de la médiathèque sur 600 m² avec un accès au jardin, l'aménagement des caves voûtées en espace d'exposition et salle du conseil municipal, ainsi que la réhabilitation des écuries pour accueillir des chevaux. Le jardin serait recréé dans un esprit « à la française », adapté aux enjeux climatiques actuels. Les autres bâtiments seront dédiés aux associations et aux manifestations communales, avec un logement de gardiennage. Ce projet vise à renforcer l'accès à la culture, la cohésion sociale et le dynamisme local, tout en offrant un rayonnement intercommunal en tant que seul château ouvert au public dans la communauté de communes du Val de l'Eyre.

ÉTAT DE PÉRIL

Habité jusqu'aux années 2000, le château n'a ensuite plus été entretenu et de nombreuses infiltrations dans les toitures se sont déclarées. Au moment de l'achat par la commune, France Domaine dans son avis écrivait : « les bâtis existants sont totalement délabrés, en cours d'effondrement, voire pour certains éléments déjà effondrés du fait de l'absence d'entretien et de mesure de conservation par le propriétaire ». En 2023, à la suite de l'étude de diagnostic effectuée par M. Olivier Salmon, architecte DSA Patrimoine, des travaux d'urgence d'étaisements, d'évacuation des éléments en équilibre ainsi que de bâchage de l'ensemble pour une mise hors d'eau avec récupération de certains éléments, ont été réalisés pour un montant de 211.000 €. Aujourd'hui, la priorité est donc la réparation de la toiture et des charpentes pour consolider le bâti.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les travaux engagés visent en priorité à assurer la sauvegarde de l'édifice par sa mise hors d'eau et hors d'air, condition indispensable à sa conservation. Cette intervention s'accompagne de mesures de sécurisation du bâtiment, afin de prévenir toute dégradation supplémentaire. Elle comprend notamment la réparation des toitures des cinq tours du château ainsi que de celles des ailes d'entrée.

Démarrage des travaux : début 2027

Fin des travaux : 2029

► Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/105309>



L'OFFRE DE JEUX MISSION PATRIMOINE 2026 DE FDJ UNITED

FDJ UNITED propose dès le 31 août une **nouvelle édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine**.

Décliné en trois versions, **le nouveau jeu à gratter Mission Patrimoine** permettra de **remporter jusqu'à 1,5 million d'euros**. Conçu dans un format vertical, il s'inspire de l'esthétique du vitrail et s'organise autour d'une rosace centrale, symbole d'un véritable savoir-faire patrimonial. Autour de cette rosace se déploient six espaces mettant chacun en lumière un site emblématique de l'édition 2026. Le montant du prélèvement sur les mises revenant normalement à l'État, soit 1,86 € par ticket acheté, sera reversé à la Fondation du patrimoine.

En outre, FDJ UNITED propose, **du 7 au 21 septembre, huit tirages Loto dédiés** dans le cadre du dispositif Mission Patrimoine : les 7, 9, 12, 14, 16, 19 et 21 septembre, les joueurs auront la possibilité de participer à un tirage Loto, dont **le jackpot s'élèvera à 2 millions d'euros minimum**. Un Super Loto aura également lieu le vendredi 18 septembre, à la veille des Journées européennes du patrimoine, avec un jackpot de 13 millions d'euros minimum. 0,54 € sera reversé par l'État à la Fondation du patrimoine pour chaque grille de 2,20 € jouée, et 0,73 € pour chaque grille de 3 euros jouée dans le cadre du Super Loto.

LE LOTO DU PATRIMOINE DEPUIS 2018

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ UNITED, renouvelée en 2025 pour une durée de 4 ans, pour organiser cette opération originale. **Plus de 7 000 sites en péril ont ainsi été signalés sur la plateforme participative www.missionbern.fr depuis 2018** et des millions de joueurs participent chaque année à la sauvegarde du patrimoine, en jouant aux jeux de grattage et de tirage Mission Patrimoine de FDJ UNITED.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

UN APPEL À PROJETS EN CONTINU

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

Pour candidater à l'édition 2027 des sites emblématiques de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **15 novembre 2026**.

Pour candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2027 de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **28 février 2027**.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Pour l'édition 2026, près de 650 nouvelles candidatures ont été déposées sur le site www.missionbern.fr et instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de la Demeure Historique ou des Vieilles Maisons Françaises, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ UNITED et du ministère de la Culture, qui se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outremer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, plus de 383 millions d'euros ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Plus de 210 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 118 millions d'euros de crédits attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ 55 millions d'euros collectés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.

LES DOTATIONS DES PROJETS 2026

Le montant de la dotation de chaque site départemental sera annoncé en fin d'année en fonction des ventes des jeux Mission Patrimoine.

La dotation octroyée à chacun des 18 sites emblématiques des régions, révélés en avril dernier, sera connue lors des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026.

[Télécharger les visuels presse ici](#)